

Croix-Rouge et philatélie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Nouveaux timbres de Croix-Rouge

France

18-19 mars 1972, 1 valeur à surtaxe au profit de la Croix-Rouge française à l'occasion de la Journée du timbre 1972 qui a été marquée dans 92 villes de France; «Facteur rural à bicyclette en 1894»; 0,50 et 0,10; bleu-ciel, sépia, jaune. Des enveloppes et des cartes illustrées Premier jour ont été également éditées par la Fédération des Sociétés philatéliques françaises.



Monaco

27 avril 1972; 1 valeur Croix-Rouge monégasque; 3 fr. «Saint-François d'Assise» violet, brun-rouge; dessinée par Pierrette Lambert; gravure taille-douce par Claude Haley.



Vignettes

Belgique

Depuis le début de l'année 1972 et pendant les deux premiers trimestres, la Croix-Rouge de Belgique, préoccupée par les conséquences d'une hygiène dentaire déficiente chez les jeunes enfants, a lancé une action d'information à l'intention des écoliers du niveau primaire, avec le soutien des ministres de la Santé publique et de l'Education nationale.

En plus des documents remis aux parents, aux instituteurs et aux écoliers eux-mêmes, la campagne est appuyée par des affiches et des vignettes représentant un écureuil se brossant énergiquement les dents. La vignette est marquée du signe de la Croix-Rouge et comporte le texte «Après chaque repas, je me brosse les dents.»



Allemagne (République Démocratique)

Une série de 6 vignettes, sujets divers avec valeurs faciales différentes, a été émise en 1971 par la Société nationale. Ces vignettes sont destinées à être remises aux membres de la Société qui font un don en sus de leur cotisation. Selon l'importance de celui-ci, une ou plusieurs vignettes du montant correspondant sont remises en guise de reçu.



Sujets: 0,25 M «Le sang c'est la vie», 0,50 M «Sois prêt, le sang sauve la vie», 1 M «L'hygiène sur le lieu du travail en usine», 2 M «La Croix-Rouge intervient en faveur des agriculteurs», 3 M «Soins infirmiers», 5 M «Réanimation à la suite d'accidents».

Oblitération

Allemagne (République Fédérale)

Une oblitération spéciale illustrée, encrage noir, a été apposée sur les enveloppes et cartes-souvenirs éditées à l'occasion de l'exposition philatélique placée sous le thème: «La Croix-Rouge à l'aide de l'humanité» qui a commémoré le centenaire de la fondation du Comité de Nortorf de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne ainsi, que le 25e anniversaire de l'Association philatélique de cette ville, le 23 avril 1972.

